

# Groupe Sartorius : le nouvel appontement de la société bientôt en service

**Pour valoriser le transport fluvial, l'entreprise basée sur la rive gauche conflanaise et spécialisée dans le recyclage de matériaux et de déchets issus du BTP a créé un appontement. Selon Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, cette construction devrait être mise en service au « début de l'année 2023 ».**

■ CELINE CRESPIN

Une transformation majeure sur l'ancien site de la société conflanaise SOC Le Bloc conflanaise spécialisée dans la construction de blocs de parpaing et située sur la rive gauche de la Seine. Suite à son rachat il y a environ quatre ans par le groupe Sartorius pour en faire une entreprise spécialisée dans le recyclage de matériaux et de déchets issus du BTP, les nouveaux dirigeants souhaitent désormais valoriser la proximité directe de l'entreprise avec la Seine et l'Oise pour développer le transport fluvial. Le 12 septembre dernier, la construction d'un appontement a donc débuté. Les travaux sont désormais terminés. Lors d'une visite de la société par la Ville, organisée le 2 décembre, Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, a néanmoins affirmé que l'appontement ne devrait être mis en service qu'au « début de l'année 2023 ».

« L'appontement n'est pas encore en service puisque, pour la mise en service, il reste quelques démarches administratives avec VNF (Voies navigables de France, en charge notamment de la gestion du domaine fluvial sur la Seine, Ndlr) à établir. La mise en service ne se fera qu'après la finalisation de ces démarches », déclare-t-il en insistant sur le fait que ce projet, privé, a été mené en concertation avec VNF et la Ville.

« Les conditions que nous avons posées en tant qu'élus c'était que l'impact paysager soit minime. L'ambition c'était que depuis la ville de Conflans-Sainte-Honorine, qui est plutôt sur la rive droite, on n'ait pas d'impact massif sur le paysage. Le paysage c'est celui de l'île du Devant avec beaucoup d'arbres, beaucoup de verdure et donc l'ambition c'était de limiter au maximum l'impact paysager », reconnaît l'édile DVD, Laurent Brosse, qui se féli-

cite que l'entreprise se tourne vers le transport fluvial plutôt que routier.

« En plus de l'intérêt écologique du site avec le recyclage de matériaux et de déchets du BTP, l'autre intérêt fondamental pour Conflans-Sainte-Honorine c'est l'utilisation du transport fluvial, explique le maire. Et c'est vrai qu'on a peu d'entreprises comme cela à Conflans qui donnent directement sur la voie fluviale et qui permettent d'utiliser [des] bateaux. Forcément, pour une Ville comme Conflans, capitale de la batellerie, c'est fondamental. »

Pour Christophe Cauchi, le site conflanaise est effectivement idéal

pour développer le transport multimodal et contribuer, dans une certaine mesure, à la réduction du trafic routier. « La création de cet appontement pour emmener des matériaux recyclés vers les cœurs de ville et notamment vers Paris nous permet d'économiser un certain nombre de camions sur la route. Une péniche, grosso modo, c'est 40 à 50 camions. Cela évite donc de mettre 40 à 50 camions sur la route ce qui permet d'éviter des nuisances pour les Conflanais et de réduire les émissions de CO2. En plus, sur la Seine, il faut noter qu'on n'est jamais pris dans les embouteillages de la région Île-de-France », affirme le directeur du développement pour le groupe Sartorius. D'après Christophe Cauchi, le coût de création de l'appontement se chiffrerait « aux alentours du million d'euros ». ■



**La construction de l'appontement est un projet privé. Selon Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, son coût se chiffrerait « aux alentours du million d'euros ».**